

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda :

Feu d'artifice le 13 juillet

page 15

Zoom

Le service civique

page 22

Brèves

70^{ème} anniversaire du 8 mai 1945

page 24

Portrait

Josette Caubet
nouvelle conciliatrice de justice

page 29



Le CCAS au service des Andrésiens

Emploi, logement, 3^{ème} âge...

À votre service

Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Lahouste, adjointe aux services à la population,
reçoit les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois à partir
de 16 h 15 en mairie sur rendez-vous.

Rens. : 03 20 63 07 50.

Permanences du Point d'Accès au Droit

Avocat, notaire, huissier, juristes, associations
spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur
RDV. Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général
De Gaulle. Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout' chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 63 95 24.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

48 rue du Parc Lambersart - Tél. : 03 20 14 52 80

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h à 16h30.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8 h 30
à 16 h 30. Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

10 place du Général-De-Gaulle

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier

P. 04



Le CCAS : au service des Andrésiens

Agenda

P. 15



Spectacles, activités et concert
pour les petits et les grands

Éclats de vie

P. 19



Les Ch'ti chefs : comme des grands !

Zoom

P. 22



Faire son service civique en faveur
de la citoyenneté

Brèves

P. 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 151 - Juillet - Août - Septembre 2015 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot

Photos : ville de Saint-André, service communication, ou Valentin Bretel (sauf mention contraire).

Mise en page : Agence DDC, denis.derveaux@gmail.com - Impression : Nord'Imprim

Retrouvez votre «Saint-André magazine» sur : <http://www.villesaintandre.fr>

"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en
dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

André



En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr
Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
si-saintandre59@sfr.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

Faire preuve de solidarité, créer du collectif, préserver le cadre de vie, innover pour l'avenir, voici selon moi les missions essentielles d'une municipalité, assurées dans un contexte budgétaire marqué par un net désengagement de l'État qui déstabilise les collectivités locales. Néanmoins, à Saint-André, nous nous engageons à préserver le haut niveau de service qui caractérise notre commune.

Dans ce numéro estival du Saint-André Magazine, vous retrouverez ainsi un dossier sur notre politique d'action sociale, si importante en cette période où beaucoup de nos concitoyens connaissent des difficultés économiques. Retrouvez aussi l'agenda culturel, après un début d'année qui a vu de plus en plus d'Andrésiens participer aux activités organisées dans la commune. Tordons le cou à l'idée que l'individualisme gagne du terrain : nous avons tous besoin de moments de rencontres et de partage !

Je veux revenir enfin sur un sujet plus préoccupant : la métropole lilloise subit ces derniers mois une recrudescence de la délinquance, notamment les vols et les dégradations de biens publics et privés. J'ai eu l'occasion à de nombreuses reprises d'interpeller le Préfet, représentant de l'État, pour l'alerter sur cette situation qui n'épargne pas notre commune. Si notre dispositif de police municipale, couplée au système de vidéosurveillance, est efficace pour assurer la prévention des délits ou aider à la résolution des enquêtes de police, notre commune ne peut assumer seule la mission essentielle de l'État qui est d'assurer la sécurité de nos concitoyens. Je reste déterminé à poursuivre nos efforts locaux, en partenariat avec les communes voisines : de nouvelles caméras seront implantées et nous travaillons à la mutualisation de nos forces de police municipale. Bonne lecture et bon été à Saint-André !

Olivier HENNO
Maire de Saint-André

Le CCAS : au s



Venir en aide aux plus démunis et aux personnes isolées présentes sur la commune de Saint André est une mission prioritaire et quotidienne pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Qu'il s'agisse d'accueillir dans ses locaux des personnes en difficulté passagère ou durable, ou de se rendre au domicile de personnes âgées vulnérables ou dépendantes, les aides et interventions du CCAS sont variées.

Sous l'impulsion du Maire, Président du CCAS, la politique sociale voulue à Saint-André vise en priorité à recréer du lien social afin de lutter contre l'isolement et l'exclusion.

Les actions mises en place favorisent les relations et incitent les personnes isolées à sortir de chez elles.

Le lien social ainsi renforcé permet également de faire reculer la perte d'autonomie à travers des actions ciblées et assurées par du personnel ou des bénévoles formés et compétents.

Les actions de veille, comme le Plan Canicule ou le Plan Prévention Isolement, les différentes actions solidaires participent à cette orientation municipale et contribuent au repérage des personnes fragiles. Plus que jamais essentielle, la solidarité est une idée noble et moderne.

Nous, élus, pensons qu'il est de notre devoir de soutenir les plus fragiles, les familles en situation précaire, les personnes âgées ou handicapées et de les aider à vivre décemment.

C'est donc avec plaisir que je vous invite à découvrir ou mieux connaître l'étendue des possibilités d'aide du CCAS au fil de ces pages, en vous souhaitant bonne lecture.

Élisabeth Masse
1ère adjointe au maire
Chargée des affaires sociales

Quel est le rôle d'un CCAS ?

Les CCAS sont obligatoires dans les communes de plus de 1500 habitants. Issus des anciens bureaux de bienfaisance du 18^{ème} siècle, ils ont été créés en 1953 sous la terminologie « bureaux d'aide sociale » pour apporter une assistance aux personnes en difficulté économique ou sociale.

Les CCAS ont des missions imposées par la législation mais peuvent aussi développer d'autres services facultatifs. Pour mener à bien ces missions, ils disposent d'un budget constitué de financements de l'État, du Conseil départemental (notamment dans le cadre du RSA), d'une subvention municipale, de dons, auxquels s'ajoutent les participations des bénéficiaires des services proposés, et des soutiens financiers éventuels obtenus dans le cadre d'appels à projets divers. Ils travaillent également en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, le Pôle Emploi, et des associations qualifiées dans les secteurs caritatif, social ou du logement.

Le Centre Communal d'Action Sociale est administré par un conseil composé de membres élus et nommés. Il est présidé de droit par le Maire de la commune.



service des Andrésiens

Deux grands pôles d'activités

Estelle Dupuis assure la direction du CCAS de Saint-André, qui est structuré en 2 grands pôles d'activité : le Pass, pôle de l'action sociale et de la solidarité, dont la responsable est Isabelle Keignaert, et le Parpa, pôle de l'action en faveur des retraités et des personnes âgées, avec pour responsable Priscilla Delangue.



Isabelle, Estelle et Priscilla



Outre ces 2 grands pôles, n'oublions pas le service Prévention Santé qui a été rattaché au CCAS. Ce service gère toutes les actions de la ville dans le domaine de la santé, notamment le programme VIF (voir page 13), les parcours du cœur, des actions de dépistage (diabète, cœur), des ateliers sport, cuisine, sommeil etc. Ces actions, animées par Dorothée Germain, vont en direction de tous les publics et en particulier, des enfants des écoles de la ville et des aînés.

Le CCAS : au service des Andrésiens



Le Pass : Pôle action sociale et solidarité

Le Pass regroupe 3 départements : aides légales et facultatives, accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, et information et accompagnement au logement.

Département Aides légales et facultatives

Les aides légales sont destinées à la population en difficulté économique par manque ou absence de revenus ou déséquilibre budgétaire temporaire. Elles regroupent notamment l'aide personnalisée à l'autonomie, l'aide ménagère, le placement familial des personnes handicapées, l'élection de domicile, le RSA, etc.

En plus de ces aides légales, le CCAS a mis en place de nombreuses aides facultatives telles que les chèques service, la prise en charge pour les cantines scolaires, les dons et avances remboursables ou encore les chèques énergie que le CCAS peut délivrer aux usagers présentant des retards de paiement de factures gaz et électricité...

Le CCAS attire votre attention sur le fait qu'en cas de difficultés de paiement, il ne faut pas attendre que les choses s'enveniment pour venir demander de l'aide : un souci passager peut être réglé rapidement et éviter une dégradation de la situation. Pour les personnes n'ayant pas accès au système bancaire traditionnel, le CCAS a

instauré un micro crédit social, soumis à certaines conditions.

Le département aides légales et facultatives travaille bien sûr en collaboration avec l'ensemble des partenaires sociaux et assure aussi la coordination avec les associations caritatives telles que la banque alimentaire ou les restos du cœur.

Responsable aides légales et facultatives :
Brigitte Sarrazyn tél. 03 20 51 75 73
responsableaidesociale@ccas59350.fr ■

Département Insertion sociale et professionnelle

Le rôle du département insertion sociale et professionnelle est d'aider les Andrésiens à la recherche d'un emploi en les accompagnant dans leurs démarches : élaboration du CV, lettre de motivation, recherche des offres d'emploi, mise en relation avec des employeurs potentiels, etc. Mais au-delà de cette assistance administrative ponctuelle, il s'agit surtout de les encourager à définir un projet global et de les orienter vers les structures adéquates selon ce projet.

Pour cela, le CCAS propose 3 dispositifs aux demandeurs d'emplois :

Les ateliers « chantier insertion » : Ils permettent aux personnes éloignées de l'emploi de reprendre pied dans le monde du travail au travers des contrats à durée déterminée offrant des services de proximité à la population. Sont proposés des postes dans le chantier « grands pas » (sécurité des enfants aux abords des écoles et aide à l'enseignement), chantier « accompagnement seniors » (accompagnement des personnes âgées), ainsi que dans l'environnement et la propreté de la ville, et dans l'aménagement paysager. Ce dispositif permet d'inscrire les demandeurs d'emploi dans une démarche d'insertion professionnelle durable.

Toute personne éligible à l'IAE par Pôle Emploi peut déposer sa candidature au CCAS.

Responsable chantiers insertion : Emmanuelle Akkil tél. 03 20 51 75 95
insertionemploi@ccas59350.fr ■



Emmanuelle Akkil

L'accompagnement RSA : les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) sont suivis par un référent qui établit un diagnostic de leur situation et les oriente dans leur recherche d'emploi. Outre les outils classiques d'insertion, l'accompagnement RSA favorise la réinsertion sociale au travers de la revalorisation personnelle en proposant par exemple des ateliers sur l'image de soi.

Référente RSA : Martine Pegoraro
tél. 03 20 21 81 30
compta@ccas59350.fr ■



Le PLIE : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, partenaire du CCAS, organise des parcours individuels d'insertion pour ses participants, articulant suivi personnalisé, accompagnement social, actions de formation et de médiation à l'emploi, et expérience de travail. Il encourage le rapprochement entre les acteurs de l'insertion et les acteurs économiques, et contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion.

Référente PLIE : Mélanie Verriez
tél. 03 20 21 81 32
plie@ville-saint-andre.fr ■

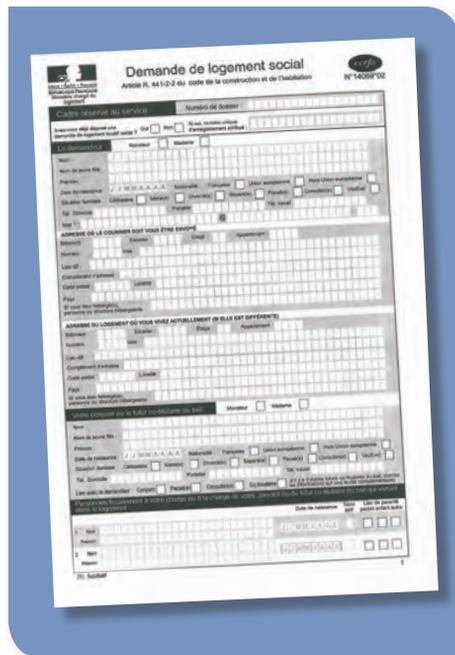


Le CCAS : au service des Andrésiens

Département de l'information et de l'accompagnement au logement

On recense à Saint-André 1068 logements sociaux collectifs ou individuels allant du studio au type 5, mis en location par différents bailleurs. Le parc devrait comptabiliser 17 logements supplémentaires courant 2015 : 4 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 13 PLUS (prêt locatif à usage social).

Le CCAS est centre d'enregistrement de la demande unique, il centralise donc les demandes de logements sociaux des particuliers. Les missions du service sont réparties entre l'accueil du public, les renseignements sur l'offre de logements, l'aide à la constitution des dossiers. Tâches auxquelles il faut ajouter la participation aux commissions d'attribution, les rencontres régulières et suivies avec les partenaires, bailleurs sociaux, caisse d'allocations familiales, service social de l'UTPAS. Et bien sûr, l'instruction et le suivi des dossiers « fonds de solidarité logement », et la prévention de l'expulsion. Même remarque ici encore en cas de difficultés de paiement : n'attendez pas que les loyers s'accumulent. Le CCAS recherchera la solution la plus appropriée dès les premiers retards.



Pour tous renseignements :
Isabelle Keignaert, responsable,
tél. 03 20 21 81 33
Permanence en mairie le lundi
de 9h à 12h
ou sur rendez-vous au CCAS
logement@ccas59350.fr ■

Le Parpa : pôle de l'action en faveur des retraités et des personnes âgées

Le Parpa informe les aînés sur les démarches administratives : constitution de dossiers APA, demande de logement, renseignement sur les établissements pour personnes âgées et retraitées, etc.

Afin de rendre la vie de nos seniors sereine et de leur faciliter les tâches quotidiennes, il leur fournit également de nombreux services :

La restauration :

Le CCAS gère 3 foyers-restaurants (Jeanne-de-Flandre, Colin, Catoire) les aînés peuvent y déjeuner du lundi au samedi. Le tarif est fonction des revenus. Un service de portage de repas à domicile est aussi assuré toute l'année.



Le plan prévention isolement :

Depuis sa mise en place, le nombre de personnes sollicitant ce service ne cesse d'augmenter. Des bénévoles, des agents en contrat aidé ou des jeunes en service civique assurent une mission de lutte contre l'isolement en accompagnant les aînés lors des différentes activités proposées par le CCAS, mais surtout en se rendant au domicile des aînés ou en les contactant régulièrement au téléphone.

Ces bénévoles participent également aux différentes conférences mise en place par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) pour prendre connaissance des dispositifs ou aides pour l'amélioration de la prise en charge des personnes vivant soit à domicile soit en établissement spécialisé.

Le service de téléalarme

Les demandes pour ce dispositif qui assure une plus grande sécurité aux personnes âgées et/ou seules affluent de plus en plus. Le CCAS propose aux demandeurs le choix entre 2 prestataires.

Les jardins dans la ville

Les personnes non imposables sur le revenu peuvent bénéficier d'une prise en charge financière d'une partie du taux horaire des prestations de jardinage dans le cadre de la convention qui lie le CCAS et l'association Initiatives Emplois Familiaux. Les réservations se font par téléphone au CCAS : 03 20 51 75 51.

Le CCAS : au service des Andrésiens

La carte Transpole

Le CCAS dispose depuis l'année dernière de boîtiers magnétiques pour faire le chargement des cartes gratuites pour les personnes de plus de 65 ans non imposables.

La conduite accompagnée

Le CCAS propose un service d'accompagnement qui consiste à emmener les aînés en voiture à des rendez-vous médicaux par exemple, ou encore en un transport assorti d'une aide aux courses.



L'animation :

De nombreuses animations sont proposées aux aînés toute l'année, en voici un bel aperçu :

- Des repas à thème sont organisés au cours de l'année. Les personnes extérieures à la commune peuvent s'inscrire pour rejoindre leurs amis Andrésiens (tarif spécifique)
- Les ateliers mémoire : il est très important d'entretenir sa mémoire ! C'est comme les muscles : il faut faire des exercices. Une trentaine de séances sont organisées chaque année en mairie et au foyer Catoire.
- Les ateliers cuisine : pour découvrir de nouvelles recettes dans une ambiance sympathique et conserver une alimentation variée et équilibrée.
- Les ateliers manucure : pour que les aînées se sentent belles jusqu'au bout des ongles...
- Les sorties : que ce soit tout près (au marché de Saint-André !) ou beaucoup plus loin (le Kent en 2014), les sorties permettent à nos anciens de s'ouvrir sur le monde, de faire des rencontres et d'éviter le repli sur eux-mêmes.
- La gymnastique douce : pour l'entretien quotidien,

des séances de maintien en forme sont organisées gratuitement chaque jeudi, hors vacances scolaires



Enfin, le temps fort de l'année pour les seniors en matière d'animation : la Semaine Bleue. Cette semaine nationale consacrée aux retraités et aux personnes âgées a toujours fait l'objet d'une programmation riche et variée dans notre commune. Tous les ans, le CCAS propose aux Andrésiens des animations, des spectacles avec et pour les aînés, des sorties, des repas, du cinéma, etc. En 2014, un spectacle intergénérationnel a réuni seniors et juniors autour du thème du cinéma. Le projet a bénéficié d'une subvention de 4 000€ par la Fondation de France. Il a permis de tisser des liens entre les générations. Notez que la prochaine Semaine Bleue aura lieu du 10 au 20 octobre : on vous y attend nombreux !





Tribune de la majorité

Dans un contexte budgétaire contraint, résultant de la baisse drastique des dotations de l'État, la majorité municipale, sans augmenter la pression fiscale, continue à réaliser les objectifs fixés par M. le Maire dès le début du mandat : accueils petite enfance (augmentation des places en crèches, soutien aux assistantes maternelles), gratuité des activités périscolaires (NAP), culture (quels succès pour le Zeppelin et les concerts organisés par la Ville !), liens intergénérationnels, développement du numérique, dynamisme commercial, développement durable (lutte contre le gaspillage alimentaire, achat de véhicule électrique)...

Depuis un an, nous avons également considérablement intensifié l'action du CCAS, maillon fort de notre politique municipale, pour être toujours au plus près des besoins des bénéficiaires. Au cœur de notre action : l'aide et la solidarité pour répondre au mieux aux attentes des populations en difficulté, lutter contre l'exclusion et venir en aide aux publics sensibles et fragiles.

Dans les mois à venir, comme nous nous y sommes engagés, nous renforcerons à la fois notre politique de sécurité à travers la vidéosurveillance, et notre action pour retrouver la nature en ville et encore améliorer votre cadre de vie.

Liste « Ensemble pour le Saint-André que nous aimons »

Tribunes de l'opposition

Le budget 2015, voté en décembre dernier, est marqué par la faiblesse des investissements et la baisse des dépenses de fonctionnement dans des secteurs clés de la vie des Andrésiens : social et santé, jeunesse et sport, culture. Par ses choix, la majorité municipale prend le risque de détériorer la qualité de vie dans la commune. En mars, nous apprenons au détour d'une discrète décision modificative un engagement pour une médiathèque sans que ce projet n'ait jusqu'ici donné lieu au moindre débat. La majorité prépare mal l'avenir et lorsqu'elle le fait, elle n'en discute pas avec les Andrésiens!

Liste : « Autrement avec les Andrésiens-ne-s »

À vous ! Depuis plus d'un an, nous portons au débat du Conseil Municipal des propositions de transparence et d'engagement citoyen dans la vie de notre commune. Nous vous proposons de poursuivre collectivement cet élan en imaginant les conseils de quartiers andrésiens de demain. À vous de jouer sur www.saintandretousacteursdenotreville.fr

Liste « Saint-André, tous acteurs de notre ville »

L'actualité en Europe, c'est le bras de fer engagé par le gouvernement grec face à BCE, le FMI et la commission européenne. Pour ces derniers, il faut mettre le peuple grec à genoux avec des pratiques d'usuriers consistant à prêter un œuf et récolter un bœuf. Les Grecs, dans un pays affichant 25% de chômage, se battent courageusement contre le libéralisme : soutenons-les car cela nous pend au nez.

Liste « Rassemblement Saint-André, front de Gauche »

Le carnet



Naissances :

Maxence Waeles Amelot, le 8 mars ; Imran Lahmar, le 10 mars ; Deagan Bertin, le 5 avril ; Maël Delormel, le 16 avril ; Elsa Bienaimé, le 16 avril ; Nathan Carette, le 17 avril ; Gabin Willems, le 26 avril ; Théo Lanciaux, le 6 mai ; Erik Petit, 31 mai

Mariages :

Julien de Miribel et Carla Jaramillo Maqueda, le 25 avril ; Florent Bergeus et Maité Horvath le 2 mai ; Bertrand Lecomte et Céline Suffys, le 9 mai ; Maxence Barette et Anais Leroy, le 9 mai ; Matthieu Poppé et Cassandre Bleys, le 9 mai ; Stéphane Dailliez et Nikoleta Krasimirova Nikolova, le 16 mai ; Kévin Masselus et Virginie Fournier, le 30 mai ; Maxime Barbieux et Camille Renaud, le 6 juin ; Yohann Vandecasteele et Amandyne Baert, le 6 juin

Décès :

Franck De Telder, le 8 février ; Jean Verez, le 27 février ; Éric Cadiat, le 5 mars ; Patrick Vandembulcke, le 21 mars ; Claude Verduyze, le 24 mars ; Évelyne Milanik, épouse Bonte, le 31 mars ; José Degroote, le 7 avril ; Eugène Dupont, le 9 avril ; Marie-Louise Lamour, veuve Vercaigne le 10 avril ; Michelle Noyelle, épouse Rogé le 18 avril ; Nelly Rolain, épouse Lepillet, le 20 avril ; Paul Callebout, le 23 avril ; Madeleine Liévin, le 29 avril ; Marie Deschildre, veuve Jouvin, le 1er mai ; Marthe Joncquiert, veuve Deblan, le 2 mai ; Farida Ghay, épouse Mejaiti, le 5 mai ; Jacques Vanoverfeldt, le 11 mai ; Christophe Cayzele, le 17 mai ; Ghislaine Boitiez, veuve Chombart, le 26 mai ; André Ploujnikoff, le 31 mai ; Michèle Haon, le 28 mai

Fermeture estivale de la piscine

La piscine de Saint-André sera fermée du dimanche 28 juin à midi, jusqu'au lundi 3 août au matin. Cette fermeture permettra d'effectuer la vidange annuelle et de procéder à quelques travaux d'amélioration dont nous vous tiendrons informés à la rentrée.

**Pour tout renseignement supplémentaire :
03 20 51 66 69. ■**



Subventions vacances, subventions études, pass'sport et pass'culture

Sous certaines conditions (de ressources, d'âge, etc.), la ville de Saint-André propose une aide financière aux vacances et/ou aux études, ainsi qu'à la pratique du sport et de la culture pour vos enfants jusqu'à 16 ans (voire 18 ans pour les études).

Pour les vacances, le dossier complet doit être retourné en mairie pour le 1er octobre au plus tard, pour les études, les pass'sport et pass'culture, le 31 octobre.

Vous pouvez trouver les dossiers de demande à télécharger sur le site de la ville : www.villesaintandre.fr ou vous renseigner en mairie à la Direction des Services à la Population - Tél. : 03 20 63 07 50, E-mail : services.population@ville-saint-andre.fr ■



Santé



Réussites dans la lutte contre l'obésité avec VIF

Depuis de nombreuses années, la ville de Saint-André mène une politique autour de l'alimentation, particulièrement auprès des enfants scolarisés dans nos écoles. C'est dans cet esprit qu'en 2007, elle a adhéré au programme Epoque, devenu depuis VIF (Vivons en Forme).

Le dispositif VIF est un programme de promotion de la santé axé sur l'alimentation et l'activité physique. Grâce à l'appui et aux outils fournis par VIF, et avec l'aide de tous nos partenaires (professionnels de la santé, de l'éducation nationale, associatifs et privés), la ville a pu mettre en place des actions pédagogiques dans les écoles de la ville afin de tenter d'enrayer l'épidémie d'obésité qui sévit de plus en plus dans notre pays.

Aujourd'hui, des résultats sont tombés : les enfants de CE1 et CM1 avaient été mesurés et pesés dans les 4 écoles primaires de Saint-André en 2008. Ces récoltes de données ont été renouvelées en 2015, et l'on a pu déterminer l'évolution durant ces 7 années.

Sur l'année scolaire 2007/2008, la prévalence de l'obésité était de 4,26% et celle du surpoids de 13,83% soit un total de 18,09% d'enfants dont l'IMC (indice de masse corporelle) était supérieur aux normes recommandées.

Cette année, ce chiffre tombe à 10,77%, soit pratiquement 8 points de moins. Des 4 groupes scolaires, un seul a vu la courbe du surpoids augmenter, les 3 autres ont eu d'excellents résultats, avec notamment la performance de l'école de La Cessoie, dont le pourcentage d'enfants en surpoids est tombé à zéro !

Les filles ont été meilleures élèves puisque leur chiffre de l'obésité et du surpoids a baissé d'une douzaine de points contre 3 pour les garçons ; il faut toutefois préciser qu'il était plus élevé au départ. Les filles sont maintenant juste 1 point en dessous des garçons.

À noter que la moyenne d'enfants en surpoids à Saint-André est désormais en dessous de la moyenne nationale : 10,77% contre 17,8%. Voici une belle récompense pour ces années d'efforts et un encouragement pour la suite, avec un travail et un suivi tout particulier à faire sur l'école dont la courbe de surpoids a augmenté, problème qui devrait être facilement rattrapable car il s'agit d'un surpoids modéré.

Pour plus de renseignements : Dorothée Germain, chef de projet « Vivons en Forme » service prévention santé au 03 20 21 81 30 ou prevention.sante@ville-saint-andre.fr

A suivre en détail sur le site de la ville : www.villesaintandre.fr



Journée d'accès au droit

La prochaine journée d'accès au droit se déroulera le **7 octobre de 9h00 à 12h00 en mairie**. Nous vous rappelons le principe de cette journée : des avocats, notaires, huissiers, conciliateurs de justice tiendront une permanence gratuite. Vous pourrez leur exposer vos problèmes : litiges, conflits de voisinage, problèmes avec votre propriétaire ou votre locataire... Les professionnels présents vous donneront de bons conseils pour résoudre toutes ces difficultés juridiques. Notez que toute l'année, vous pouvez bénéficier d'une aide similaire grâce au Point d'Accès au Droit mis en place en mairie de Saint-André. Il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de l'hôtesse d'accueil qui vous indiquera quel professionnel consulter selon votre problème.

Pour plus de renseignements sur la journée d'accès au droit : 03 20 63 07 50. ■



Nouvelle procédure de réservation de la restauration scolaire

Votre enfant fréquente les restaurants scolaires de la ville ? **Afin de mieux gérer les repas et d'éviter le gaspillage alimentaire, la ville a mis en place une nouvelle procédure de réservation des repas.**

Désormais, la réservation sera obligatoire pour la période que vous souhaitez (année, mois, semaine...) jusqu'à 10 jours avant la date du repas (même délai pour annuler une réservation). Un repas réservé sera un repas facturé, un repas non réservé mais consommé coûtera 1€ de plus.

La grande nouveauté est la possibilité de réserver en ligne sur le portail familles du site Internet de la ville. Pour découvrir ce service, allez sur www.ville-saint-andre.fr puis, cliquez sur l'onglet « famille » puis « portail familles », inscrivez-vous et, dès réception de vos identifiants, réservez !

Attention, en cas d'imprévu, vous ne disposerez que de 2 jokers par an. Sauf bien entendu, en cas d'évènement grave (hospitalisation par exemple) : le repas ne sera alors ni facturé ni majoré.

Un dépliant explicatif plus complet, distribué à chaque enfant dans les écoles, est également disponible en mairie.

Pour plus de renseignements : 03 20 63 07 44 ■

Agenda



> **Samedi 4 juillet**
Soirée de gala - Declic'Rock
Salle André-Wauquier

> **Lundi 13 juillet**
Feu d'artifice, vers 22h
face au Château Vandame

> **Mardi 14 juillet**
Fête nationale
Monument aux Morts à 11h
Grand Prix de la municipalité
USSA Cyclisme
à partir de 13h

> **Jeudi 16 juillet**
Commémoration de la Rafle
du Vel d'Hiv
Monument aux Morts à 18h

> **Mardi 18 août**
Don du sang
de 10h à 13h et de 15h à
19h Salle André-Wauquier

> **Vendredi 4 septembre**
Commémoration de la
Libération
Monument aux Morts à 18h

> **Dimanche 6 septembre**
Journée porte ouverte -
AFROKAN
salle André-Wauquier

> **Samedi 12 septembre**
FESTI'ASSO
Salle André-Wauquier
et parc municipal

> **Samedi 19 et dimanche**
20 septembre
Journées du Patrimoine
(voir article)

> **Vendredi 25 septembre**
Journée nationale d'hommage
aux Harkis
Monument aux Morts à 18h

Concert de poche
Salle André-Wauquier à 20h
(voir article)

> **Samedi 26 septembre**
Bal country
Vaincre la mucoviscidose
Salle André-Wauquier

Braderie - Relais Assistantes
Maternelles / Salle Saint-Jean

Soirée bon voisinage
Résidents de la rue Georges-
Maertens
Salle des Peupliers

> **Dimanche 27 septembre**
Virades de l'espoir - Vaincre la
mucoviscidose
Salle André-Wauquier

Tournoi d'échecs - CAJE
Salle Saint-Jean

> **Du 2 au 4 octobre**
Salon de l'AR CO SA
Salle Saint-Jean

> **Samedi 3 octobre**
Soirée de quartier
Marcel et nos voisins
Salle des Peupliers

> **Mercredi 7 octobre**
Journée d'accès au droit
(voir article)

> **Vendredi 9 octobre**
Remise des prix des Maisons
Fleuries à 18h30
Salle André-Wauquier

> **Du 10 au 20 octobre**
Semaine Nationale
des retraités et personnes
âgées
Salle André-Wauquier

> **Vendredi 16 octobre**
Les Allumoirs
à partir de 17h
Salle André-Wauquier

> **Samedi 17 et dimanche**
18 octobre : Lille Renaissance,
Salle André-Wauquier

Agenda

Fête Nationale

À l'occasion de la Fête nationale, un feu d'artifice sera tiré aux alentours de 22h00, le lundi **13 juillet**, dans le parc Vandame. Vous êtes également conviés à la cérémonie officielle qui aura lieu le **14 juillet** à 11 heures devant le monument aux morts.



Festi'asso

La 3^{ème} édition du Festi'asso se déroulera le **12 septembre**. Vous êtes cordialement invités à participer à cette fête qui marque la rentrée, avec en particulier la participation des associations andrésiennes qui profitent de cette manifestation pour faire connaître leurs activités et convaincre leurs futurs adhérents !

Vous aurez tout le loisir de tester les activités proposées et de trouver les réponses à toutes les questions que vous vous posez, quelque soit le domaine choisi : sport, loisirs, culture ou solidarité.

De nombreuses animations et jeux proposés par la ville ponctueront la journée.

Pour plus de renseignements : service animation/culture tél : 03 20 63 07 46. ■



Portes ouvertes au Point Jeunes

Le Point Jeunes propose un après-midi portes ouvertes pour les jeunes Andrésiens et leurs familles. Vous souhaitez avoir des informations sur les activités du Point Jeunes ? Sur les accueils de loisirs, le Conseil des jeunes, le PIJ, le cyber-centre ? Mais aussi sur les échanges européens, les ateliers cuisine, la mission locale ou l'espace-étude, alors n'hésitez pas : rendez-vous le mercredi **2 septembre** de 14h30 à 18h au 97 rue Sadi-Carnot.

En plus de votre récolte d'informations, vous pourrez profiter des animations : jeux gonflables, tennis de table...

La journée se terminera avec une soirée-débat à 18h sur les dangers de l'utilisation des réseaux sociaux.

On vous attend nombreux !

Pour plus de renseignements : 97.Jeunes/PIJ tél. : 03 28 52 39 92. ■





Journées du Patrimoine

Les journées du patrimoine sont fixées aux 19 et 20 septembre prochains. À l'occasion de cette manifestation nationale, le Syndicat d'initiative et l'EPSM vous proposent visites et animations :

Le Syndicat d'initiative vous fera découvrir le château Vandame et le Belvédère le dimanche 20 septembre.

Au programme :

Château Vandame (école de musique)

- > visites guidées, départs : 10h, 10h30, 11h - 14h, 14h30, 15h, 15h30, 16h (durée environ ¾ d'heure)
- > animation musicale par les élèves de l'école de musique
- > exposition sur les trois châteaux Vandame, histoire et environnement de 10h à 12h et de 14h à 17h



Belvédère

- > exposition sur le Belvédère et le moulin Boussemart diaporama sur le Belvédère et son environnement de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- > Et pour les passionnés de patrimoine urbain, une promenade architecturale commentée sera assurée au départ du Belvédère vers le château Vandame. Pour ceux qui ont déjà participé à ces promenades, sachez qu'il s'agit d'un nouveau circuit. Le 1er départ aura lieu à 9h30 et le 2nd à 14h15.



L'EPSM vous ouvre ses portes, avec concerts dans les arbres et visite du site, le samedi 19 septembre.

Au programme :

Ouverture de 10h à 17h - Entrée libre

- > Visites guidées du site de Saint-André (l'agora de la nouvelle clinique de psychiatrie de Lille, la chapelle, la cour d'honneur, les anciennes admissions, le centre horticole) à 10h/11h/14h/15h avec la guide conférencière Diane Cremer - sur inscription
- > Projection du film d'Antoine d'Heygere à 11h et 15h sur inscription
- > Pique-nique et concert arboré de « Abélio » à partir de 12H15
- > Atelier du LaM de 14h à 16h sur la réalisation d'un stable - sur inscription
- > Ouverture du centre horticole de 10h à 17h
- > Animation poneys de 10h à 17h

Renseignements

pour le Syndicat d'initiative : 03 28 52 40 09 ou 06 12 55 32 58

E-mail : si-saintandre59@sfr.fr Site : www.si-saintandre59.fr/gd et sur Facebook
pour l'Epsm : Tél. 03 20 63 76 00 - E-mail : maud.piontek@epsm-al.fr ■

Concert de poche

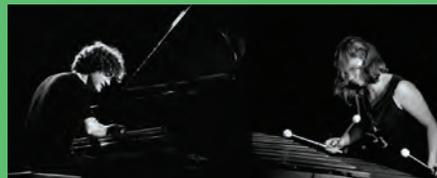
Saint-André accueillera un nouveau Concert de Poche le 25 septembre prochain. Au programme de cette édition : Thomas Enhco au piano et Vassilena Serafimova aux percussions, avec des partitions de Mozart, Bach, Piazzolla, Mendelssohn, Saint-Saëns, ou encore de la musique traditionnelle bulgare, du jazz et de la musique contemporaine.

Thomas Enhco est issu d'une grande famille d'artistes (il est le petit-fils de Jean-Claude Casadesus). Il fait ses premiers pas en musique dès l'âge de 3 ans, apprend le violon et le piano et suit une double formation classique et jazz. Il a remporté le prix de la révélation de l'année aux Victoires du jazz de 2013. Il se produit dans diverses formations dont son duo - créé à l'initiative des Concerts de Poche - avec Vassilena Serafimova, multi-percussionniste bulgare, formée à Paris et à New-York, lauréate de nombreux prix dont le grand prix du 10ème concours international « Music and Earth ».

Ce concert participera à la célébration des 10 ans des Concerts de poche (plus de détails à venir sur le site de la Ville : www.villesaintandre.fr)

Avec le soutien de Mécénat Musical Société Générale, la Fondation Daniel et Nina Carasso, la SPEDIDAM, Engie, Arsians, le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Ministère de la ville de la jeunesse et des sports et de Total dans le cadre du FEJ (Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse), le Commissariat général à l'égalité des territoires et la Métropole Européenne de Lille.

Vendredi 25 septembre à partir de 20 h 00
salle André-Wauquier : renseignements supplémentaires
et réservation : service animation
culture au 03 20 63 07 46. ■



Les Allumoirs

Cette fête venue du fin fond de notre histoire, célébrait le retour de l'automne et des longues nuits, quand les enfants conjuraient la peur du noir en défilant avec des lanternes colorées et en faisant du bruit dans les rues. Aujourd'hui, l'obscurité n'existe plus vraiment dans nos villes, mais les enfants continuent d'apprécier cette fête qui leur permet de mettre en avant leur créativité. En effet, un concours du plus bel allumoir est organisé et les plus belles réalisations sont récompensées.

Cette année, la fête aura lieu le vendredi 16 octobre et le cortège des Allumoirs se terminera en beauté avec un spectacle de la compagnie « les Yeux d'Argos », dans le cadre de Lille Renaissance
Vendredi 16 octobre à partir de 17 h, salle Wauquier – renseignements service
animation culture au 03 20 63 07 46. ■

Éclats de vie

Fête des mères

La Fête des mères a été célébrée à Saint-André le samedi 30 mai. Les élus ont reçu pour l'occasion 42 mamans de l'année qui ont répondu à l'invitation. En tout, ce sont 169 bébés andrésiens qui sont nés depuis la dernière cérémonie.

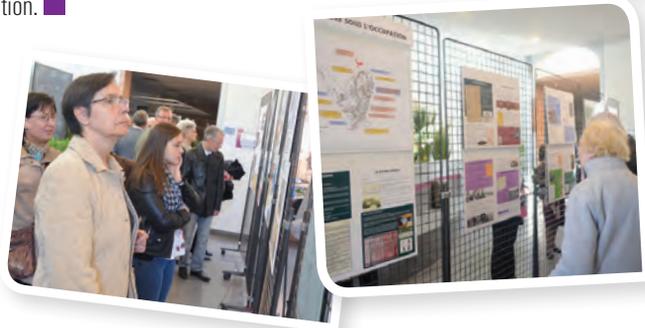
Élisabeth Masse, 1^{ère} adjointe au maire, a remis à Christiane Maerten, mère de 4 enfants, la médaille de bronze de la famille française. Les enfants présents à la fête ont eu droit à un goûter et à des animations assurées par la compagnie «l'Éléphant dans le boa». ■



Saint-André sous l'occupation

L'exposition sur la seconde guerre mondiale réalisée par le Syndicat d'initiative, les Anciens Combattants, et la mairie de Saint-André, a reçu de nombreux visiteurs, passionnés par l'histoire de leur ville. Certains Andrésiens exilés qui ont eu connaissance de l'exposition via Internet, se sont manifestés depuis l'autre bout de la France ! On a reconnu un oncle, un grand-père, on s'est souvenu d'un événement vécu dans la petite enfance...

De nombreux documents ont été extraits des archives de la ville, ou transmis par des particuliers que nous remercions ici. L'exposition a ainsi sorti de l'oubli les anciens résistants et les membres du groupe FFI de Saint-André, mis en lumière des faits peu connus du grand public, et rappelé comment l'on vivait à Saint-André, durant cette sombre période de l'occupation. ■



Éclats de vie

Les Ch'ti chefs : comme des grands !

Joris, Victor et Rydan sur le podium du 3^{ème} concours des Ch'ti Chefs de Saint-André.

« J'ai appris à éplucher des légumes et à cuire à la plancha » Joris - « Mon père est cuisinier et j'aimerais bien faire à manger avec lui » Sullivan - « Un chef est venu et nous a donné des astuces pour mieux cuisiner » Mathis (gagnant 2014)

Le chef en question, c'était Marc Foucher, meilleur ouvrier de France 2004, et invité d'honneur du jury, qui a participé à la délicate tâche de la notation avec les élus et les professionnels locaux. Le résultat des délibérations a donné Joris grand vainqueur de cette édition 2015.

L'événement avait débuté la veille, mardi 5 mai, sur le marché de Saint-André. Tandis que les candidats faisaient leur récolte de denrées chez les commerçants partenaires, les gagnants des Ch'ti chefs 2014, sur leur stand, préparaient de bons petits plats pour les passants.

Le lendemain, au restaurant des Peupliers, deux épreuves attendaient les douze participants. Le matin, le challenge consistait à concocter un pique-nique gourmand, gastronomique et végétalien ! Challenge parfaitement relevé avec des propositions originales : toasts, salades et tortillas de légumes, le tout harmonieusement présenté.

L'après-midi, c'était « tout à la plancha ». Les concurrents ont dû confectionner un repas (plat et dessert ou entrée et plat), en utilisant spécifiquement ce mode de préparation. Là encore, de jolies créations pour ces enfants qui ont, pour la plupart, découvert cette technique à l'occasion du concours.

Cette année, les enfants étaient épaulés par un parrain ou une marraine, des aînés de la ville, qui ont soufflé quelques astuces à leurs filleuls respectifs, dans un bel esprit intergénérationnel.

Le succès de cette manifestation en passe de devenir un incontournable, est une belle récompense pour les initiateurs du projet : Dominique Lhermite, de CAP et Ludovic Valenduc, cuisinier de la ville. Récompense aussi que la présence cette année de Marc Foucher, qui a pris plaisir à accompagner les enfants dans cette aventure.

Cette réussite n'a été possible qu'avec le soutien des partenaires : le Nouveau Cèdre, le café le Saint-André, l'établissement Grave, le CCAS de Saint-André, le Panier Vert, Vitamine, et Leader Price, qui sont ici remerciés. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures culinaires !



Recette pour souffler 107 bougies

« Je mange peu, je ne bois pas et je ne fume pas. J'ai beaucoup travaillé dans ma vie, mais je pense aussi que je suis philosophe, c'est peut-être ça le secret. »

On a fêté un anniversaire peu banal au Clos Fleuri ce printemps : Marie-Louise Delefortrie a soufflé ses 107 bougies ! Cent sept ans, c'est 3 ans de moins que la doyenne du Nord Pas-de-Calais, qui est née, comme elle, un 18 mai. C'est seulement 6 ans de moins que la doyenne de France, et 7 de moins que la doyenne de l'humanité ! Mais ce qui caractérise surtout Marie-Louise, c'est sa forme. Pensez qu'elle n'a arrêté le sport qu'à la veille de ses cent ans, qu'elle a continué de tout faire chez elle : ménage, repassage, courses, jusqu'à son arrivée à l'Ehpad du Clos Fleuri en 2013.

Et c'est seulement depuis l'année dernière qu'elle se plaint de ne plus pouvoir lire correctement : *« c'est écrit trop petit »*. Car la lecture était, avec la marche, une de ses activités préférées.

Aujourd'hui encore, Marie-Louise reste pimpante et vive, et s'exprime parfaitement. Elle nous explique sa théorie sur sa longévité : *« Je mange peu, je ne bois pas et je ne fume pas. J'ai beaucoup travaillé dans ma vie, mais je pense aussi que je suis philosophe, c'est peut-être ça le secret. »*

C'est vrai qu'à l'occasion de ses cent ans, madame Delefortrie nous avait confié qu'elle prenait la vie comme elle venait et que son adage était *« attends que ça t'arrive avant de te faire du mauvais sang »*.

Marie-Louise fait des émules à Saint-André car la ville compte 4 autres centenaires, dont Simone Bury qui, née le 24 mai 1915, a fêté en même temps son siècle d'existence.

Les élus andrésiens sont venus féliciter les deux dames.





Zoom

Faire son service civique en faveur de la citoyenneté



Deux volontaires du service civique mènent un projet sur la citoyenneté à Saint-André

Vous les avez peut-être rencontrées, elles vous ont peut-être même interviewés : elles, c'est Marine et Justine, deux jeunes volontaires du service civique recrutées par le Sivom alliance Nord-Ouest et en poste à Saint-André.

Leur mission ? Aller à la rencontre des Andrésiens, discuter avec eux de leur vie quotidienne et leur donner la possibilité d'exprimer leur ressenti sur notre commune, et de formuler leurs suggestions pour rendre celle-ci encore plus agréable à vivre.

Marine et Justine vont donc à la rencontre de nos concitoyens et récoltent toutes sortes de remarques. Celles-ci seront collectées, dans le respect de la vie privée, afin d'apporter des éléments de réflexion à l'équipe municipale et de tenter d'en extraire des pistes d'amélioration dans les domaines les plus variés : sécurité, propreté, animation, vivre-ensemble...

Afin de donner un aspect convivial à leur démarche, Marine et Justine vous proposent de découvrir leur récolte sur un blog, «portraits de Saint - André» à cette adresse : standre59350.tumblr.com

Zoom



Marine :

« J'ai 24 ans et j'ai une licence de droit ainsi qu'un Master 1 en management et sciences sociales, obtenu à l'institut d'administration des entreprises de Lille. Mon but était de trouver un poste de direction dans une structure à caractère sanitaire ou sociale, telle qu'un Ehpad par exemple. J'ai toutefois souhaité faire une pause afin de me laisser le temps de découvrir d'autres métiers et de bien réfléchir à mon projet professionnel.

Le service civique me permet de prendre un peu de recul et surtout de plonger dans le monde concret, de faire des rencontres et d'appréhender la réalité du travail sur le terrain.

J'ai trouvé que le système du service civique était très sérieux : le Sivom s'attache à connaître le mieux possible les postulants : nous devons par exemple fournir un dossier d'une dizaine de pages, sur notre parcours, nos attentes et nos motivations. »



« Si vous aussi, vous êtes intéressé (e) par le service civique, consultez le site national : www.service-civique.gouv.fr »

Justine :

« J'ai 20 ans et un Bac pro commerce. Je n'ai malheureusement pas pu passer de BTS faute de place ! Ne trouvant ni poste CDD, ni alternance, j'ai décidé de suivre une formation de photographe car c'est une de mes passions, et parallèlement, je me suis dit qu'effectuer un service civique serait une bonne expérience supplémentaire. C'est grâce à ma mairie et à la mission locale que j'ai pris connaissance de ce service. Je suis allée aux entretiens pleine de motivation. Quand j'ai su que j'avais été choisie, j'ai sauté de joie : enfin une réponse positive ! La semaine d'intégration a été passionnante : nous avons rencontré beaucoup de personnes intéressantes, que ce soit parmi les volontaires, les intervenants ou les futurs tuteurs. Cela fait du bien de voir des gens avoir autant envie de s'investir dans un projet. »



facebook:j.photographie

Brèves de ville

La Semaine Bleue recherche des bridgeurs



La semaine nationale des retraités et des personnes âgées se déroulera à Saint-André du 10 au 20 octobre et proposera aux aînés de la ville des animations, spectacles, jeux et sorties. Un programme détaillé sera diffusé ultérieurement, mais notez dès à présent que le CCAS est à la recherche de joueurs de Bridge confirmés afin de participer à une animation organisée dans le cadre de cette semaine (le 16 octobre). Alors si vous êtes un pro des enchères, si vous savez ce qu'est un coup de Bath et un Buffalo, si vous réussissez tous vos contrats, n'hésitez pas et contactez le CCAS au 03 20 21 81 39.

**Pour plus de renseignements : CCAS au 67 rue du Général-Leclerc
tél. : 03 20 21 81 30. ■**

Cyber-centre et Web-espace

Le cyber-centre vous accueille pour vos recherches documentaires, administratives ou professionnelles au sein du Point Jeunes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 18h en dehors des vacances scolaires. Il est recommandé de réserver avant. Vous aurez la possibilité d'utiliser Internet mais aussi d'imprimer vos documents (1€ les 10 impressions noir et blanc). Un deuxième point web est disponible en mairie : le web-espace, accessible du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la mairie. Deux postes vous permettront là aussi de surfer sur le net.

Pour profiter de ces espaces, vous devez vous inscrire en mairie ou au Point Jeunes (munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). Vous recevrez votre carte d'adhérent ainsi que la charte d'utilisation.

**Cyber-centre (97 rue Sadi-Carnot - tél. 03 28 52 39 92 ; E-mail : serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr) et Web-espace (89 rue du Général-Leclerc - tél. 03 20 63 07 50)
ouverts à tous à partir de 16 ans. ■**



Brèves

70^{ème} anniversaire du 8 mai 1945

Les élus de Saint-André, les Anciens Combattants et les Andrésiens ont commémoré comme il se doit l'armistice qui a mis fin à la seconde guerre mondiale. Des gerbes ont été déposées sur les monuments et sur les tombes des soldats et anciens résistants au cimetière. Puis, après la messe du souvenir donnée en l'église Saint-André, le protocole officiel s'est déroulé devant le monument aux morts, avec la lecture du message du Secrétaire d'État chargé des Anciens combattants, et la remise de la Croix du Combattant à Georges et Francis Serrure, frères jumeaux, anciens d'Algérie.



Brèves associations

Assemblée générale de la fédération Nord Madame

Le club Nord Madame de Saint-André a reçu l'assemblée générale de la fédération régionale ce vendredi 5 juin à la salle Saint-Jean. Quinze clubs Nord Madame se sont ainsi réunis afin de faire le point sur leurs activités passées et à venir : conférences, sorties, voyages... C'est Brigitte Van Tichelen qui a présidé l'assemblée, accueillie par Marie-Louise Dumetz, présidente du club andrésien. Les dames ont abordé le prix des voyages en autocar et imaginé de mutualiser les sorties entre les clubs afin de remplir les cars et de faire chuter le prix de revient. Les Andrésiennes ont également évoqué leur participation au Festi-asso de la rentrée afin de faire connaître leur club, qui rappelons-le, est ouvert à toutes les dames quelque soit leur âge ou leur statut : actives ou retraitées.

Pour plus de renseignements : Marie-Louise Dumetz : 06 03 39 66 32 ou marieloudumetz@wanadoo.fr ■



Rendez-vous recrutement experts



Looking for Mission organise un rendez-vous recrutement experts le jeudi 15 octobre de 15h30 à 20h30 aux Halls de la Filature.

Ce salon de recrutement est dédié à 5 secteurs d'activité : vente/commerce/grande distribution ; finance/comptabilité/gestion ; immobilier/habitat social ; informatique/web ; banque/assurance.

Plus de 35 entreprises qui recrutent participeront à ce salon, qui s'adresse aussi bien à des experts en poste ou à la recherche d'un emploi, qu'à de tout jeunes diplômés.

Attention, afin d'éviter de faire perdre du temps aussi bien aux candidats qu'aux recruteurs, une présélection a lieu avant le salon, afin que la demande soit en adéquation avec l'offre.

Donc, si vous êtes intéressés, connectez-vous sur le site : www.recrutementexperts.fr et inscrivez-vous à un atelier. Si votre profil correspond à ce que recherchent les recruteurs, vous recevrez une confirmation d'inscription et une invitation au salon.

Vous y rencontrerez les futurs employeurs de manière conviviale et informelle au sein d'un atelier culinaire ou théâtral, méthode basée sur l'incitative qui permet de démystifier l'entretien d'embauche.

Informations complémentaires sur www.recrutementexperts.fr ■

Encore de bons résultats pour l'USSA Gym

Après les réussites des gymnastes féminines que nous relations dans notre précédent numéro, il convient d'ajouter aujourd'hui celles de la section masculine, avec des athlètes qui suivent le même chemin : des podiums pour les uns et de bonnes places générales pour les autres lors des finales étoiles.

Quant aux poussines, elles ont également été plusieurs à grimper sur le podium ou à se placer dans les 5 premières places lors des challenges et finales badges. La doyenne des associations sportives andrésiennes est en pleine forme !



USSA Basket

Détenteur du label fédéral « École Française de minibasket », l'USSA basket a organisé un plateau pour les enfants des clubs voisins de Wambrechies et Santes. Grâce aux 7 ateliers proposés, les enfants ont pu perfectionner leur technique en matière de dribble et de shoots par exemple. Moment très apprécié des petits basketteurs, sous les regards de leurs parents qui ont pu apprécier leurs progrès.

Des stages multisports réservés aux 6/11 ans se dérouleront au mois de juillet à la salle Schuman.

Pour plus de précisions, merci de consulter le site : www.ussabasket.fr ou d'appeler au 06 60 11 00 95 après 18h.



La BidOthèque

Dans le cadre du Projet Éducatif Local de la ville de Saint-André, la bidOthèque a organisé une animation « écriture » pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la Cessoie, des Peupliers et de Saint-Joseph, à partir de l'album « les mystères de Harris Burdick ».

Cet album de Chris Van Allsburg est un support pour les ateliers d'écriture. Véritable invitation au rêve, il est composé d'illustrations mystérieuses accompagnées d'un titre et d'une légende. Le « lecteur » est ainsi invité à imaginer une histoire à partir de ces éléments et à la rédiger.

Les travaux des enfants qui ont participé ont été exposés dans le hall de la mairie début juin. Bravo à tous les élèves pour leur effort d'imagination.

Autre actualité de la bidOthèque : elle a participé avec plusieurs bibliothèques de la métropole à une animation organisée au LAM à Villeneuve d'Ascq ces 27 et 28 juin. Au cours d'un atelier, la bidOthèque a proposé au public du musée des jeux créés à partir de matériel de récupération.

Notez enfin les horaires d'été de la bidOthèque, du 6 au 27 juillet et du 24 au 28 août : mardi de 10h à 11h30, mercredi de 16h30 à 19h et vendredi de 16h30 à 19h. La bidOthèque sera fermée du 27 juillet au 21 août inclus.

Renseignements : bidOthèque 23 rue Alsace-Lorraine tél. 03 20 51 66 67 www.labidotheque.fr ■

Inauguration de la Maison des usagers

L'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale) a désormais sa Maison des usagers. Sollicité en cela par la Fnapsy (Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie), l'EPSM a mis en place cette nouvelle structure qui a été inaugurée le 14 avril dernier. À la fois dans et hors de l'établissement, cette maison se veut non pas un lieu de soin, de diagnostic ou de réclamation, mais bien un lieu de rencontre, d'échange et d'information pour toutes les personnes intéressées ou concernées par la psychiatrie et la santé mentale : patients, familles, associations...

Le bâtiment de la Maison des usagers est sous la responsabilité de l'EPSM, mais ce sont les associations partenaires représentant les usagers et les familles qui animeront le lieu de façon autonome. Elles y tiendront notamment des réunions, des permanences d'information, des rencontres mais aussi des animations ou des manifestations, dans une atmosphère plus apaisante que celle des locaux de l'hôpital.

Pour tous renseignements supplémentaires :
06 67 78 98 50 ou maud.piontek@epsm-al.fr
l'accès à la maison se fait par Marquette,
4 rue de Quesnoy ■



Ouvrons « Les Portes de Saint-André » !

Dans notre dernier numéro, nous invitons les lecteurs du Saint-André magazine à proposer un nouveau nom pour la zone commerciale de l'avenue de la Résistance.

Plus de 50 propositions ont été envoyées en mairie. Le choix a donc été compliqué. Finalement le jury, composé d'élus et de commerçants, s'est mis d'accord sur « les Portes de Saint-André, centre de commerce ».

Cette locution a le mérite de correspondre à la situation de la zone commerciale, et donc d'être explicite vis-à-vis de l'ensemble des habitants de la métropole, tout en diffusant le nom de Saint-André. La notion de porte ajoute un sens positif à l'ensemble, et rappelle le blason de la ville.

Le gagnant, Jean-Marc Pette, se verra remettre des cadeaux de la part des commerçants du centre de commerce, inauguré le 28 juin.

Nouvelles entreprises

Les Petits pains de Julienne

Point chaud - vente de pain, pâtisserie, sandwiches
44 rue Pasteur

**Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 19h30 et
le dimanche de 6h30 à 12h30 ■**

Valérie Less

Réflexologue, praticien en relaxation
50 rue Sainte-Hélène

**Contact : Valérie Less au 06 87 20 78 42
vscholtesv@gmail.com ■**

Portrait

Josette Caubet, nouvelle conciliatrice de justice



Josette Caubet a endossé le rôle de conciliatrice de justice à Saint-André à la mi-avril, dans le cadre du Point d'Accès au Droit (PAD). Même si elle ne quitte pas le domaine juridique, c'est pour cette ancienne magistrate, une autre façon d'aborder la justice : *« Depuis avril, je me glisse dans l'habit du conciliateur. Je dois en effet perdre mes réflexes de magistrate : je ne suis pas ici pour juger mais pour trouver un accord amiable entre deux parties en conflit. »*

C'est le principe même de la conciliation : trouver un arrangement en évitant de mettre en route la machine judiciaire. Consulter un conciliateur devrait être la première réponse à un problème de voisinage, de copropriété, de mitoyenneté, mais aussi à un conflit entre un fournisseur et son client, un consommateur et un professionnel, ou encore en cas de difficulté de recouvrement ou contestation d'une facture.

Après une brillante carrière près les Cours de Douai et de Lille, Josette Caubet a souhaité conserver une activité dans son domaine, ce qu'elle fait tout d'abord en tant que juge de proximité. Mais ce poste ne peut être tenu que pour une durée de 7 années non renouvelable. C'est pourquoi, à l'issue de cette mission, elle n'a pas hésité à accepter la charge de conciliatrice de justice à Saint-André.

« Cette fonction combine parfaitement mon intérêt pour le droit et mon goût du contact avec le public. Le premier rendez-vous avec le client permet de faire état de sa situation et du problème rencontré. Mais il ne faut pas hésiter à ramener dès ce moment tout document qui se rapporte au litige courriers ou photos (en cas de malfaçons du logement par exemple) : cela nous fait gagner du temps... »

Si le conciliateur de justice reste un bénévole, il n'en prête pas moins serment devant la cour d'appel. Il est tenu au secret professionnel et se montre totalement impartial. Grâce à ses compétences, les protagonistes parviennent souvent à un accord amiable. Dans ce cas, un constat est rédigé et signé par les 2 parties et le conciliateur. Si l'accord n'est pas trouvé – ou pas respecté – la personne lésée peut se tourner vers le juge de proximité ou le tribunal d'instance. Mais avec tous les inconvénients que cela peut engendrer.

« Il faut garder à l'esprit que, dans la conciliation, on fait des compromis de part et d'autre certes, mais l'on reste maître de la situation : on trouve un terrain d'entente et il n'y a pas de perdant. Devant le juge, ce n'est plus pareil : quand il tranche, il faut se soumettre à sa décision. »

C'est pourquoi Josette Caubet vous incite à la consulter en première intention si vous êtes confronté à un conflit (sauf les conflits familiaux : divorce, garde d'enfant, ou avec les collectivités territoriales et les prudhommes domaines pour lesquels le conciliateur n'a pas compétence).

Elle vous recevra dans un bureau en mairie, en toute confidentialité, 2 mardis par mois de 14h à 17h. Pour cela, prenez préalablement rendez-vous auprès de l'hôtesse d'accueil de la mairie au 30 20 63 07 50. ■



Un voyage en Pologne pour les jeunes Andrésiens

Douze ados fréquentant le 97 Point Jeunes ont participé à un échange culinaire avec notre ville jumelle en Pologne, Wieliczka. L'idée étant d'aborder une culture différente sous l'angle de la gastronomie. C'est pourquoi les jeunes Andrésiens étaient accompagnés non seulement d'élus de la ville mais aussi de Ludo et Jef, cuisiniers au restaurant scolaire Schuman. Ces derniers ont organisé des ateliers au sein du lycée professionnel de Wieliczka. Sous leur houlette, les jeunes Andrésiens se sont mêlés aux lycéens polonais sur plusieurs ateliers pour cuisiner des plats français ou typiques de notre région. La dégustation fût très appréciée des uns et des autres.

Le séjour a permis aux voyageurs de visiter la célèbre mine de sel de Wieliczka, mais aussi la ville de Zakopane où les enfants ont particulièrement apprécié la montagne et les activités : téléphérique, luge d'été... Visite également de Cracovie, où ils ont participé à un rallye urbain « Krakow-Express », et enfin, un après-midi a été consacré à la découverte du camp d'Auschwitz, où la délégation andrésienne a déposé une gerbe en mémoire des déportés.

Nos ados ont été enchantés par ce voyage riche en émotions de toutes sortes, qui leur a donné envie de renouveler l'expérience.



Bientôt les vacances : vous avez bouclé la valise, fermé le gaz et préparé les maillots de bain des enfants... Mais n'allez pas oublier une chose capitale avant le grand départ : le jeu du Saint-André Magazine ! Prenez donc encore 5 minutes pour répondre aux 4 questions suivantes et vous pourrez peut-être attaquer la rentrée par un repas gastronomique...

- 1 > **Quelle est la caractéristique des 2 médaillés (Croix du Combattant) du 8 mai 2015 ?**
- 2 > **À quelle page trouve-t-on le mot Buffalo ?**
- 3 > **Combien de foyers-restaurants accueillent les aînés pour leurs repas à Saint-André ?**
- 4 > **Qui est l'auteur des « Mystères de Harris Burdick » ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 4 septembre :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André magazine » n° 151, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

Un tirage au sort sera effectué entre les bonnes réponses. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 € dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » du printemps : **Patrick Desombre** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 €.

Il fallait répondre :

1 le Forum des Weppes / 2 des bouquets / 3 page 26 / 4 l'Europe et l'International

Samedi 12 septembre

17h00

Volley Ball



Nationale 2

US Saint André

VS

Tourcoing LM

Entrée Gratuite

Salle Ducrocq - 34 rue Vauban - Saint-André



IPNS